



0 0 0 0 0 4 7 7

24 FEV. 2026

**Appel d'Offres N°A.O 04/2026
Acquisition de 84.000.000 trichogrammes pour la lutte
contre la pyrale des caroubes en grenaderais biologique**

Le Groupement Interprofessionnel des Fruits (G.I.Fruits) lance le présent appel d'offres pour l'acquisition de **quatre vingt quatre millions (84.000.000)** d'agents de lutte biologique pour la couverture de **Mille quatre Cent (1400) hectares** de grenadier par le trichogramme (*Trichogramma cacoeciae Marchal*) en vue de lutter contre la pyrale des caroubes (*Ectomyelois ceratoniae*) à **trois (03) reprises** à raison de **vingt milles (20.000) individus par hectare (400 pieds/hectare) par lâcher**. Les trichogrammes doivent répondre aux caractéristiques définies dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P).

La superficie, à couvrir à **trois (03) reprises**, est divisée en **deux (02) lots séparés** :

- **Lot n°1 : 900 hectares de vergers de grenadier au nord**
- **Lot n°2 : 500 hectares de vergers de grenadier au centre et au sud**

Chaque soumissionnaire a la latitude pour participer à **un, ou deux lots**.

Les fournisseurs intéressés par cet Appel d'Offres peuvent se procurer le Cahier des Charges dès la parution de cet avis, au siège du G.I.Fruits, contre le paiement de la somme de **trois cent Dinars (300^d000) non remboursable**.

Les offres doivent être adressées, **obligatoirement**, par voie postale, sous pli fermé, cacheté et recommandé ou par Rapid Poste ou déposées directement au Bureau d'ordre central du G.I.Fruits contre accusé de réception, au nom de Monsieur le Directeur Général du G.I.Fruits à l'adresse suivante : **2, Rue Bâdii Ezzamen, Cité El Mahrajéne, 1082 Tunis** au plus tard le **vendredi 27 mars 2026 à 10^h00** (cachet du bureau d'ordre du G.I.Fruits faisant foi) et doivent être présentées comme suit :

L'enveloppe extérieure fermée et scellée doit porter **uniquement** la mention apparente : «**NE PAS OUVRIR – A.O N° 04/2026 – Acquisition de Trichogrammes**».

Seront insérés dans cette enveloppe les documents administratifs, les documents techniques et l'offre financière logé chacun dans une enveloppe séparée. Ces enveloppes doivent être scellées et fermées et comporter la référence de l'Appel d'Offres et son objet et ce conformément aux prescriptions du cahier des charges.

L'ouverture des offres sera publique et aura lieu **vendredi 27 mars 2026 à 10^h30** du matin au siège du groupement à Tunis sis **2, Rue Bâdii Ezzamen, Cité El Mahrajéne, 1082 Tunis - Tunisie**.

Sera rejetée, toute offre parvenue après le délai de réception ou non accompagnée du cautionnement provisoire, et toute offre ne respectant pas les conditions précitées de cet avis ainsi que le contenu du cahier des charges sera susceptible d'être rejetée. *WWS*

Le Directeur Général Du Groupement
Interprofessionnel Des Fruits
Helmi Kalai

